



Règlement du jeu

La chasse aux trésors

Description

Chasse aux trésors subaquatique.

Date : 06 octobre 2019

Lieu : Gravière de Houssen, **base nautique de la communauté de communes de Colmar**

Adresse : 37 Rue Denis Papin, 68000 Colmar

► Prendre la direction de Z.I. Nord de Colmar, à la Statue de la Liberté, prendre la direction de Holtzwihr, passer le premier feu de la zone industrielle et au deuxième rond-point, prendre à gauche la rue Haussmann.

Pour toute question, veuillez contacter Viviane ROËRE :

email : viviane.roere@orange.fr

Tel : 06 64 45 61 97



Base nautique

Déroulement :

-Une plongée le dimanche 06 octobre 2019 au matin, possibilité de plongée l'après-midi (libre)

-palmarès et remise des prix le dimanche 06 octobre 2019 à **partir de 17h**

Conditions d'inscription :

-Licence FFESSM en cours, équipe de deux plongeurs minimum obligatoire pour la sécurité. (Prérogatives FFESSM). Niveau 1 accompagné d'un binôme E1 minimum ou être PA12

☞ Merci, avant toute inscription, de lire le règlement complet ci-dessous.
L'inscription ne sera validée qu'après signature du règlement et des documents demandés.
Remplir une demande d'inscription pour chaque plongeur.

Tarif

Compétiteur ou accompagnant plongeur : 10€. (La base est payante)

Participant à la chasse aux trésors

La chasse au trésor subaquatique est ouverte à tous les plongeurs (enfants, adultes, seniors, handicapé avec son encadrant), du plus petit niveau jusqu'au plus expérimenté. Il suffit d'être équipé d'un appareil photo numérique ou une GO PRO avec caisson. Les participants doivent photographier l'ensemble des photos imposées figurant sur une plaquette plastifiée le jour de la chasse aux trésors dans un temps imparti.

Avant la plongée il leur sera donné un numéro d'équipe



En cas d'ex æquo, un tirage au sort déterminera le lot

Dimanche 06 octobre 2019

9h00 accueil, vérification des documents.

10h00 mise à l'eau tout le monde se met à l'eau en même temps

11h remise des cartes au commissaire et début de l'énigme

11h30 remise de la solution de l'énigme.

12h00 apéro et repas tiré du sac

15h00 mise à l'eau plongée libre. Ramenez 2 blocs dans ce cas

15h délibération du Jury

17h remise des prix et pot de l'amitié (En cas d'exæquo, un tirage au sort déterminera le lot)

Les plongées

La plongée dans le cadre de cette chasse aux trésors implique un respect impératif des normes FFESSM (Licence, certificat, assurance), de la réglementation et des consignes établies par le Directeur de Plongée.

Les recycleurs SCR et CCR "diluant air" sont autorisés (dans ce cas, les plongeurs viennent avec leurs blocs gonflés).

Les règles spécifiques à la sécurité devront être respectées, respect des prérogatives, de l'encadrement si niveau 1, mais aussi l'obligation de blocs 2 sorties, 2 premiers étages et 2 détendeurs complets au-delà de 12m.

La chasse aux trésors

Après les formalités d'inscription, l'équipe tire au sort un numéro qu'elle reporte sur sa carte mémoire.

Le commissaire vérifie le formatage de la carte en présence du responsable de l'équipe et lui précisera de photographier le numéro tiré au sort : cette 1ère image permet d'identifier formellement chaque carte.

Toutes les palanquées se mettront à l'eau avec un top départ.

Pendant la plongée de **60mn MAXIMUM**, l'équipe s'attachera à photographier l'ensemble des photos imposées au nombre de 10. Chaque indice compte 4 points. En cas de non-respect du temps de plongée 10 points de pénalité par tranche de 2mn de retard sera décompté du nombre de points.

Dans le cas où tous les indices ne seraient pas photographiés, le jury décomptera 4 points par indice manquant.

Les indices doivent être reconnaissables sans difficulté ; les photos seront vérifiées à la fin de la plongée par un jury. Si la photo n'est pas exploitable, l'indice sera considéré comme manquant.

Après la remise des cartes, une feuille sur l'énigme sera remise à l'équipe, chaque énigme résolue comptera 3 points. Pour résoudre les énigmes et le résultat de l'énigme un temps est imparti **30mn pour résoudre l'énigme**.

Validation de l'inscription

Règlement à l'ordre du club ACAC, à envoyer par courrier

et par chèque

Viviane ROËRE

6, rue des Moissons

68127 STE CROIX EN PLAINE

Documents de plongée (licence, niveau, certificat médical, assurance), à envoyer par mail à viviane.roere@orange.fr

Date limite d'inscription : 1^{er} octobre 2019 fiche d'inscription sur un autre document



FICHE D'INSCRIPTION

CHASSE AUX TRÉSORS

Une inscription par plongeur

NOM: _____

PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

TEL: _____ MAIL: _____

NIVEAU PLONGÉE: _____

Indiquez votre ou vos binômes: _____

Documents à envoyer avec l'inscription (au plus tard le 1^{er} octobre 2019):

- Photocopie de la licence.
- Photocopie du niveau de plongée.
- Photocopie du certificat médical.
- Chèque de 10€ à l'ordre de: ACA Colmar

A retourner à: Viviane Roere
6 rue des Moissons
68127 STE Croix en Plaine
viviane.roere@orange